



Audition C8 CESER

Vendredi 13 décembre 2024

Valérie LOHEZ, conseillère CESER groupe UNSA (collège 2)

Secrétaire départementale adjointe en charge du secteur public UD Haute-Savoie



Généralités



Libre circulation des personnes

- ▶ Un accord sur la libre circulation des personnes, entre la Suisse et l'UE, signé le 21 juin 1999 entré en vigueur le 1^{er} juin 2002.
- ▶ Suisses et Français peuvent s'installer d'un côté ou l'autre de la frontière (statut de frontaliers).
- ▶ Plus besoin de carte de séjour pour vivre en France
- ▶ Droit complété par des dispositions sur la reconnaissance mutuelle des diplômes, l'acquisition de biens immobiliers et la coordination des systèmes de sécurité sociale.
- ▶ Obligation d'inscription auprès de la commune Française et communication du déménagement dans le canton de provenance : notion de « faux-résidents » (peu d'entre eux se déclarent, la résidence Française est considérée comme une résidence secondaire avec les conséquences sur les finances locales (ce qui a généré des situations complexes lors du confinement)

Source : <https://www.frontalier.org/demenagement.htm>



Le travail en Suisse

- ▶ 42h hebdomadaires contre 35h en France (maximum 45 à 50 h/semaine)
- ▶ Pas de salaire minimum généralisé comme en France mais accords de branches et/ou par cantons
- ▶ Le salaire horaire minimum 2025 dans le canton de Genève sera de 24,48 FS soit 26,27 €. En France, le SMIC est à 11,88 € depuis le 1^{er} novembre 2024. 415,80 € pour 35h contre 1028,16 FS / 1110,41 € en Suisse
- ▶ Rapport de 2,67 points minimum = loin d'être le reflet de la réalité car peu de frontaliers sont au salaire minimum. Le pouvoir d'achat est largement supérieur à celui d'un travailleur payé en €.
- ▶ 48 % des frontaliers Français travaillent en Suisse (127 600 en 2006, 215 200 en 2020).
- ▶ 74 % des frontaliers résident en Hte-Savoie, 19 % dans l'Ain (pays de Gex majoritairement) et 7 % dans d'autres départements.
- ▶ La Suisse a annoncé le recrutement de 200 000 frontaliers dans les prochaines années pour compenser une vague importante de départs à la retraite avec l'ouverture des permis G à des métiers comme ceux de la petite enfance.

1 Franc suisse égal

1,08 Euro

6 déc., 20:58 UTC · Clause de non-responsabilité

1

Franc suisse ▼

1,08

Euro ▼

1 j 5 j 1 m 1 a 5 a Max.



Chômage des frontaliers

Compensation financière Genevoise (CFG)



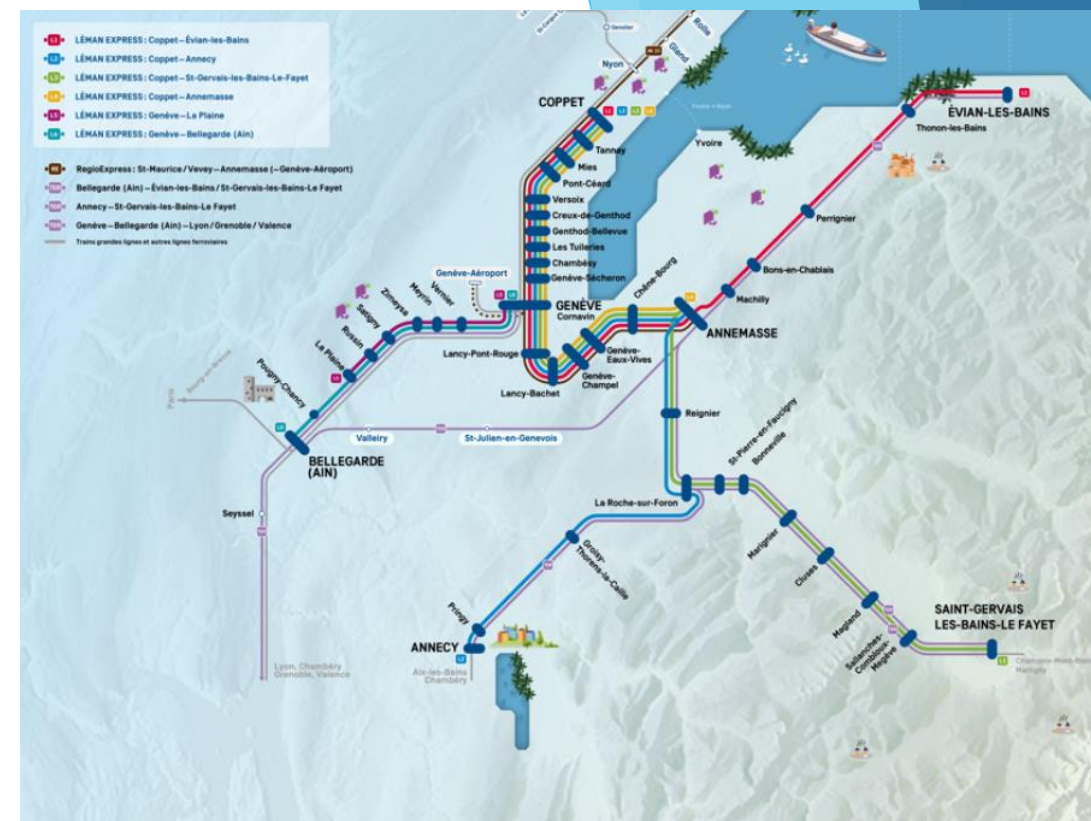
Transports

Léman express :

- 45 gares, 6 lignes sur 230 km (tous les grands axes du département), 240 trains par jour
- Abonnement mensuel (Annecy-Genève) de 260 à 440 €
(à 4,8 € le ticket AMS-GEN, c'est donc un train uniquement pour frontaliers payé par tous)
- Emport de 60 000 voyageurs par jour, majorité de travailleurs frontaliers
- + 6 lignes TPG + 3 lignes de bus transfrontalières
- Solutions réelles et écologiques qui répondent à un besoin mais augmentent ostensiblement l'attractivité de La Suisse

Conséquences :

- Augmentation de la tension dans tous les secteurs de vie et notamment du logement
- Baisse de l'attractivité des métiers payés en euros, avec les conséquences sur la compétitivité des entreprises,
- Perte de services publics (métiers de la santé, du social et de la petite enfance),
- Fuite des compétences, d'ingénieries,
- Etc.



L'action de l'UNSA vers les agents publics de la Haute-Savoie



Historique

Malgré de nombreuses années d'actions, et face au silence des pouvoirs publics, le syndicat des enseignants UNSA 74 a lancé une [enquête](#) auprès des agents. Devant les résultats édifiants, le SE a rencontré les élus du territoire volontaires, les cabinets de plusieurs ministères afin d'évoquer cette situation de plus en plus compliquée et permettre la remontée des difficultés des agents et l'impact sur l'attractivité des métiers de l'enseignement en Haute-Savoie.

Notre mouvement a pris de l'ampleur et d'autres syndicats nous ont rejoint pour créer une intersyndicale en 2024. Nous avons ensemble rencontré et auditionné le préfet de département, le président de l'AMF 74 et l'ensemble des parlementaires des deux chambres une nouvelle fois.

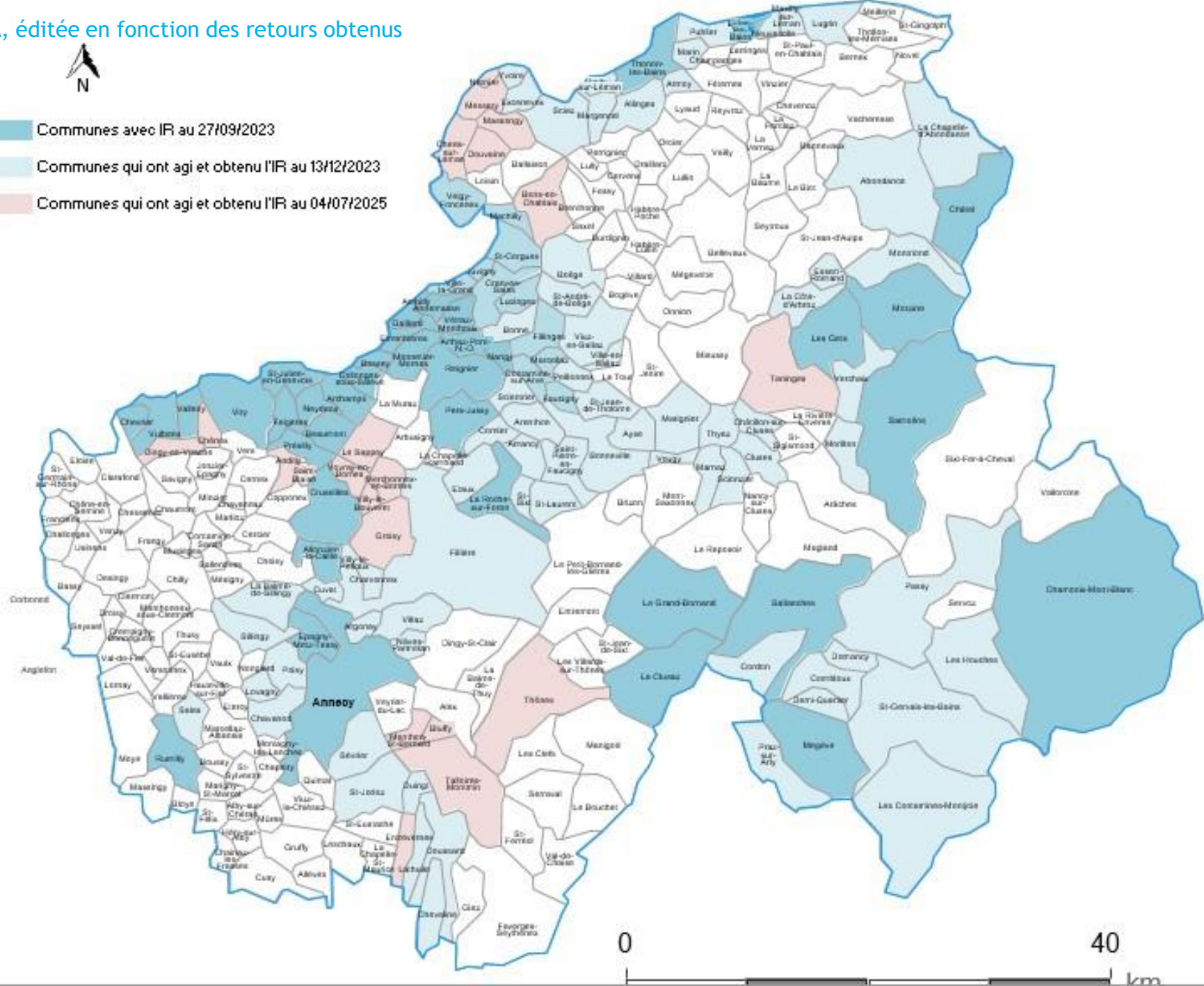
Dans le même temps, un « livre blanc » co-réalisé avec le centre de gestion et la mairie de St Julien, a été remis au début de l'été 2023 au ministre Guérini.

Tout cela a abouti à l'annonce par le ministre lors d'un appel à Luc Farré (Secrétaire général UNSA Fonction publique) puis le lendemain, lors de sa visite en Haute-Savoie le 28/09/2023, de l'attribution d'une indemnité spécifique de résidence à une partie des agents publics travaillant en Haute-Savoie et dans le pays de Gex (Ain).





- Communes avec IR au 27/09/2023
- Communes qui ont agi et obtenu l'IR au 13/12/2023
- Communes qui ont agi et obtenu l'IR au 04/07/2025



Le constat d'inégalité

Une indemnité spécifique... donc évolutive !

Seuls les agents qui exercent leurs fonctions dans les communes classées en zone géographique déterminée par décret, bénéficient d'une IR spécifique de 3 % du traitement brut. Les pouvoirs publics ont décidé de s'appuyer sur le zonage ABC. Face au risque de dumping social, de nombreux élus sont montés au créneau afin d'élargir la liste des communes bénéficiaires. Au 1^{er} juillet 2024, cette liste était révisée pour la 3^{ème} fois notamment face à la pression de l'intersyndicale.

Toutefois, ni les élus, ni les parlementaires n'ont été consulté sur les critères retenus pour modifier la carte du zonage. Cela pose une réelle question de méthodologie tant sur le zonage que sur le recours à ce dispositif pour déterminer l'éligibilité des communes. Pourtant la vie est chère sur l'ensemble du territoire haut-savoyard et cette différenciation entre agents publics est injuste et inégale.

Modification possible sur le modèle de la collectivité de Corse

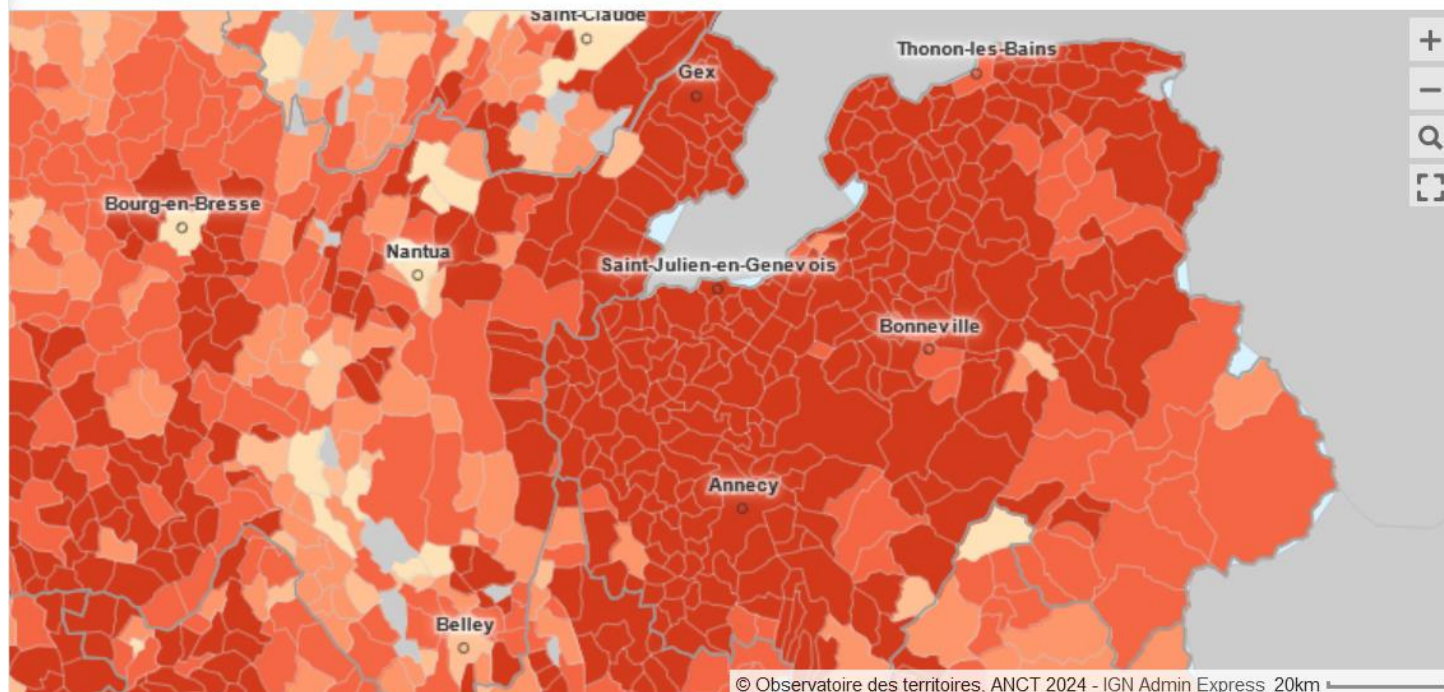
Les agents publics de la collectivité de Corse bénéficient tous d'une indemnité de résidence spécifique (art. 9bis du décret n°85-1148 du 24 octobre 1985) depuis 1998... L'intersyndicale de Haute-Savoie cherche à obtenir l'élargissement à l'ensemble du département comme pour la collectivité de Corse.



Le constat de vie chère : les revenus

1 Médiane du revenu disponible par UC (euros) 2020

ACTIONS ⚙



Communes (2024)
34 935 communes (2024)

1 paramètres ⚙

11 780 à 20 260 (6 243)
20 270 à 21 460 (6 212)
21 470 à 22 700 (6 278)
22 710 à 24 440 (6 272)
24 450 à 51 340 (6 258)
N/A (3 672)

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/mediane-du-revenu-disponible-par-uc>

Parmi les 10 communes au revenu médian le plus élevé, 4 sont situées en Haute-Savoie. Archamps est le village le plus riche de France avec un revenu médian de 51 340 € (https://www.francetvinfo.fr/societe/video-tok-tok-au-sommet-de-la-richeesse_4938105.html) 138 communes ont un revenu médian supérieur à celui de Paris (28 790 €) et 239 communes à celui de Lyon (24 570 €).

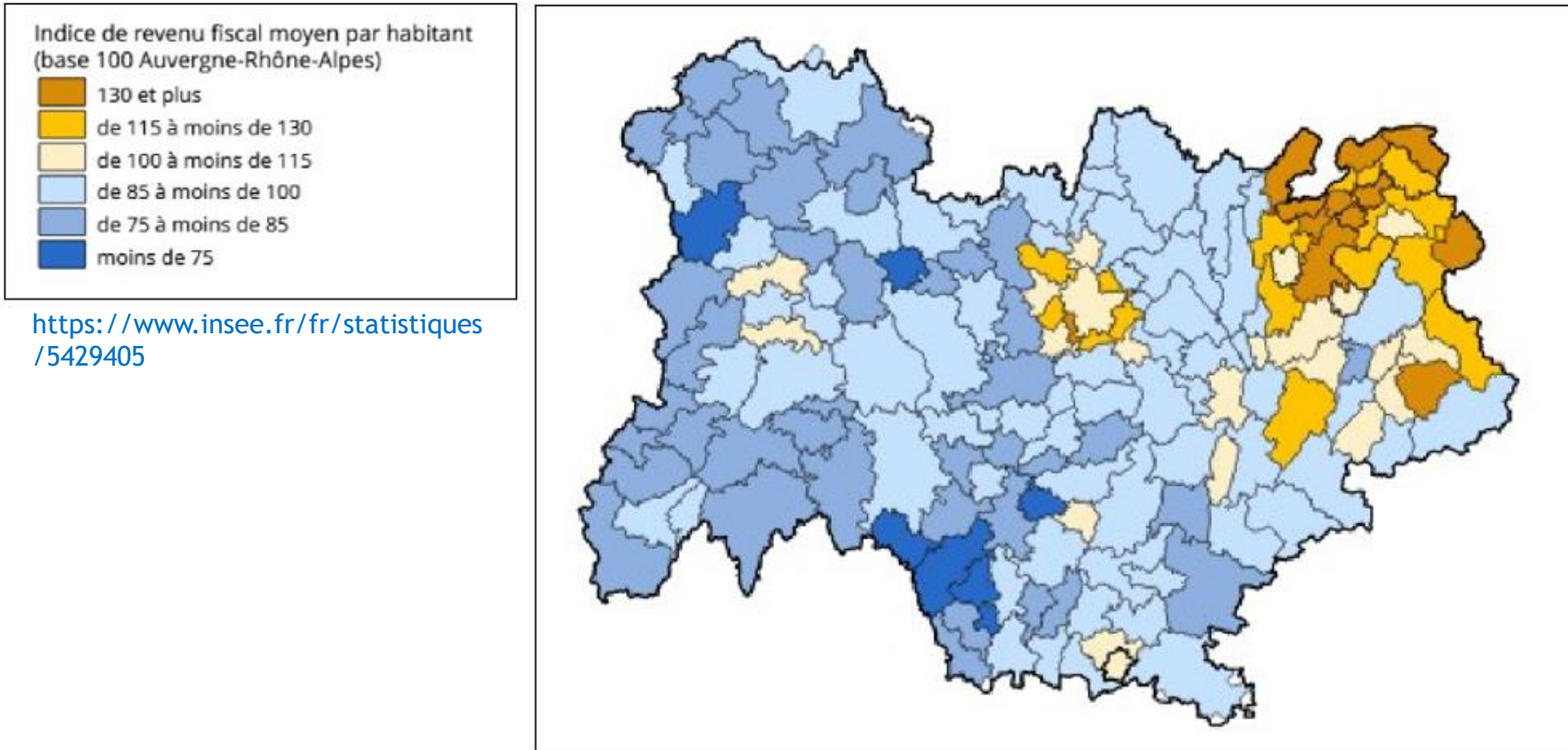
Tous les agents publics de la catégorie C et une grande partie des 2 premiers grades de catégorie B se situent en dessous du revenu médian malgré les régimes indemnitaires !

Prof, cadre A, échelon 8, 15 ans de service, primes incluses = traitement à 28 800 € / an



Le constat de vie chère : les revenus

Figure 2 – Indice de revenu fiscal moyen par habitant en 2017, par établissement public de coopération intercommunale (EPCI)



<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5429405>

Lecture : dans de nombreux EPCI proches de la Suisse, le revenu moyen par habitant est plus de 30 % supérieur à celui de la moyenne régionale. Dans les EPCI des Monts d'Ardèche, le revenu moyen par habitant est plus faible que la moyenne, jusqu'à plus de 25 % inférieur.

Sources : Insee, Recensement de la population 2017 ; DGFIR, base communale IRPP

Le constat de vie chère : le logement

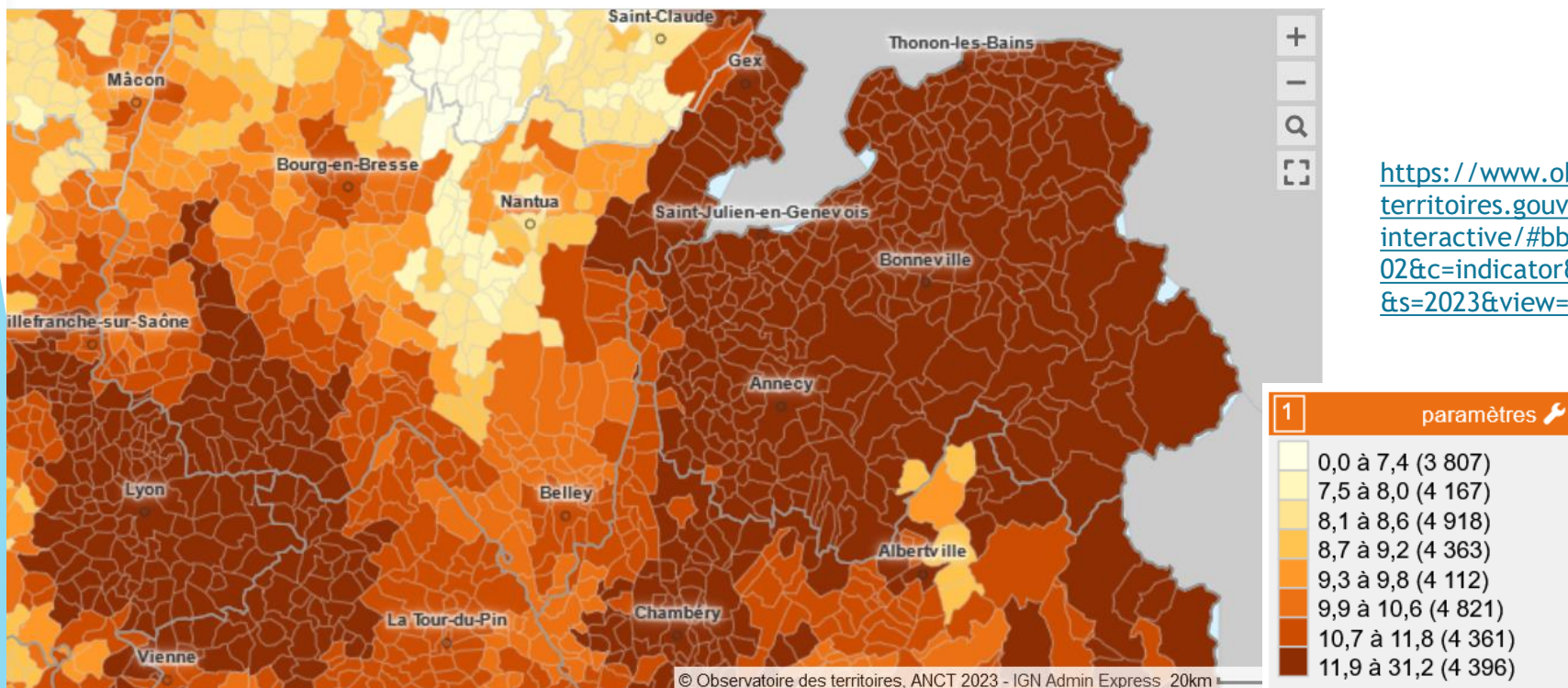
Des loyers globalement plus élevés sur l'ensemble du territoire

Annecy : 16 €/m² - St-Julien : 19,7 €/m² - Annemasse : 18,1 €/m² - Thonon : 15 €/m² - Bonneville : 13,8 €/m² - Chamonix : 19 €/m² - Sallanches : 13,4 €/m². Ces communes octroient l'IR

Alby-sur-Chéran : 15,4 €/m² - Loisin : 17,5 €/m² - Servoz : 14,6 €/m² - Saint-Gingolph : 18,2 €/m². Ces communes n'octroient pas l'IR

Comparativement, Lyon intramuros : 15,6 €/m²

1 Loyer d'annonce par m² charges comprises pour un appartement type du parc privé locatif (€) 2023



https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#bbox=479752,5849772,337873,160102&c=indicator&i=loyers_dgaln.loypredm2_app&s=2023&view=map72

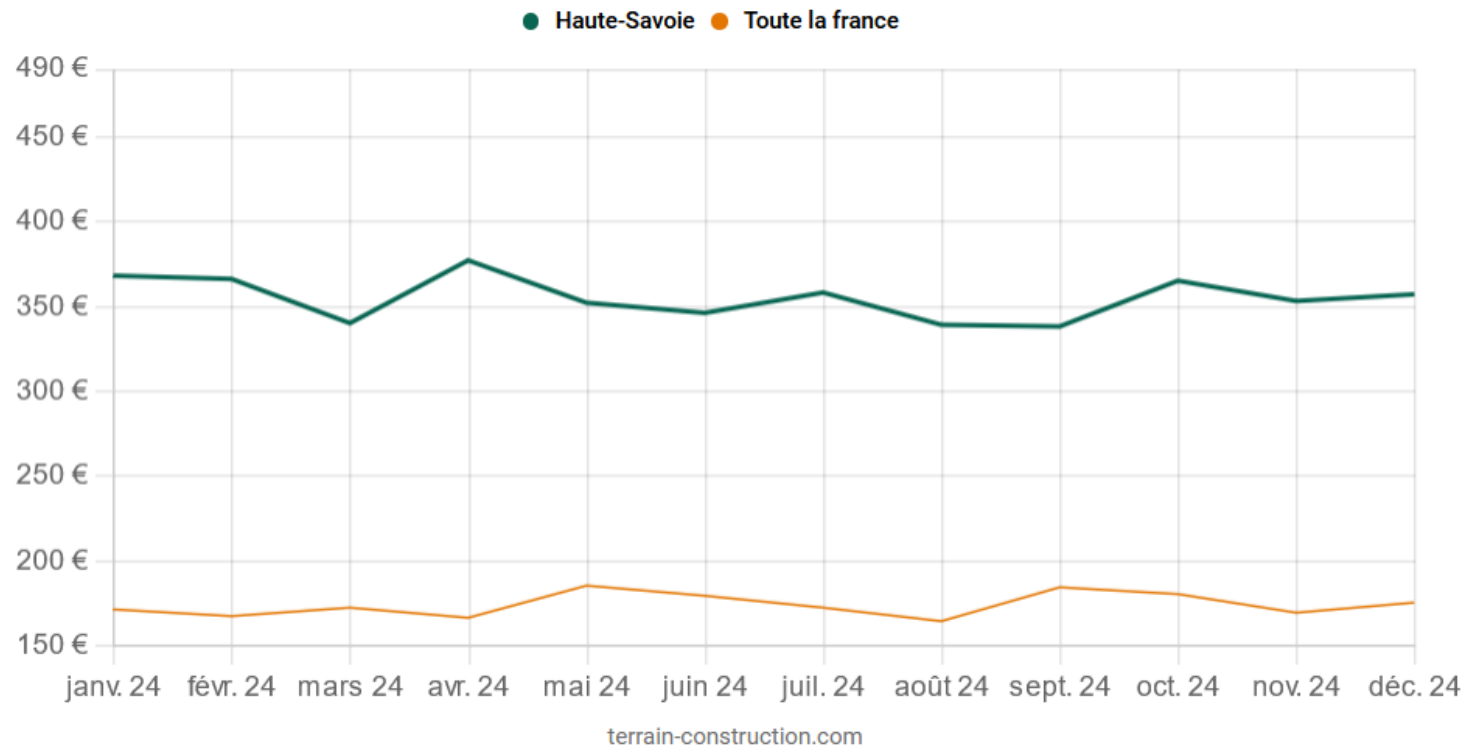


Le constat de vie chère : le logement

Un foncier hors de prix et...

Prix moyen du terrain constructible dans le 74 - Haute-Savoie : 354.92 €/m²

Prix des terrains (France): 173.77 €/m²



...une impossibilité d'accéder à la propriété dans le privé

Annecy :

36 m²/262 000 € - 65 m²/455 000€ - 100 m²/735 000 €

St-Julien :

43 m²/280 000 € - 65 m²/376 000 € - 102 m²/611 500 €

Annemasse :

47 m²/265 900 € - 61 m²/313 800 € - 92 m²/529 000 €

Évian :

51m²/280 000 € - 66 m²/370 000 € - 107 m²/620 000 €

Marignier :

39 m²/208 100 € - 83 m²/339 100 €

St-Gervais :

44 m²/295 000 € - 61 m²/405 000 €

Maison : 106 m²/600 000 €

SeLoger
neuf



Quelques chiffres :

Contingent fonctionnaire :

5% pour les agents de l'Etat auxquels nous pouvons ajouter les réservations spécifiques des ministères

2023 :

Les chiffres présentés démontrent l'appauvrissement des agents publics et les difficultés d'accès au logement , y compris celui contingenté.

Le logement locatif intermédiaire ne peut donc pas répondre aux besoins, les logements situés dans des secteurs sensibles ne peuvent être proposés à certains agents publics (mission de sécurité publique, enseignement etc.)

Points d'alerte :

Augmentation prévisible du **nombre de permis G** notamment dans les métiers de la petite enfance (meilleur salaire + meilleures conditions de travail = baisse d'attractivité de nos administrations). En 2024, le métier d'assistante sociale est le 12^{ème} sur les 20 métiers les plus recherchés en Suisse.

Télétravail des frontaliers = augmentation de l'attractivité du statut de frontaliers.

FPE : transformation des fiches de poste de catégorie C en B pour pallier les difficultés de recrutement liées à la cherté de la vie = constat : les agents C en poste sont oubliés tant sur la promotion interne que sur la possibilité de postuler sur les postes dont ils toutes les compétences requises de fait.

Affectation subies en Haute-Savoie, mouvements pendulaires pour se loger vu le coût du logement qui induisent : fatigue, frais de route, pollution, disponibilités, démissions, non recrutement, perte de compétence du service public.



Les propositions de l'UNSA :

- Sur le volet locatif, plafonner les loyers. Créer un dispositif de cautionnement dédié (visale)
- Sortir les logements dédiés aux fonctionnaires du logement social (conventions spécifiques DGAFF) afin de créer un parc agents publics :
 - Sortir de l'obligation de territorialisation à l'échelle de la commune
 - Permettre aux agents publics d'avoir un logement permettant de garantir la sécurité des agents et de leur famille
 - La perte du statut d'agent public oblige la sortie du logement
- Plafond LLS évolutif : en cas de dépassement de plafond possibilité d'appliquer le plafond supérieur et accompagnement par le bailleur projet accession (parcours logement)
- Améliorer le dispositif du bail mobilité :
 - logements sociaux pris à bail par les administrations et sous-loués dans le cadre de ce dispositif (avec l'appui des SRIAS ?). Priorité aux primo ou néo-affectées, bail réduit à 1 an
 - Construction de résidences hôtelières à vocation sociale (bail réduit à 1 an) avec accompagnement vers du LLS
- Faciliter l'accession sociale à la propriété en appliquant les conditions du PSLA à toutes les formes d'accession sociale et retour des prêts sur une durée de 30 ans mais durcir les conditions de revente
- Agir sur la valeur du point d'indice et faire converger les régimes indemnitaires vers ceux de l'administration centrale



Merci de
votre attention !

